

**Agence Nationale de Recherches Géologiques et
du Patrimoine Minier**
(ANARPAM)

**Procès-verbal d'évaluation et de proposition d'attribution pour
la sélection de consultant au moindre coût (SMC)**

Evaluation des propositions financières des soumissionnaires qualifiés

PV N° 040

Objet : Formations et Maintien des compétences du personnel du laboratoire du
laboratoire de l'ANARPAM pour l'année 2026

Lundi, le 06 Juillet 2026

*Il approuve le contenu du PV de la
Commission ad-hoc.
06-07-2026*



Procès-verbal d'évaluation des propositions financières
(SMC)

Ag J X

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le 06 Juillet à 10h 05 mn, la Commission ad hoc de **L'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM)**, s'est réunie dans les locaux de l'ANARPAM pour procéder à l'évaluation des propositions financières reçues dans le cadre de la procédure d'appel à la concurrence pour **Formations et Maintien des compétences du personnel du laboratoire de l'ANARPAM pour l'année 2026**,

Etaient présents :

M. Mohamed Mohamed Lemine El HOUSSEIN, Directeur du Laboratoire et des services techniques, Président de séance :

Membres :

- M. Cheikhna EMINE, Membre de la CPMP, Membre ;
- M. Souleimane Mohamed MBARECK, Membre de la CPMP, Membre ;
- M. Mohamed El Mokhtar Dahmada, Consultant, Membre ;
- Mme Kandji Mody TRAORE, Chef Service Administratif, Membre, Secrétaire de séance.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de procéder à l'examen des propositions financières du groupe (A) composé des soumissionnaires dont les offres ont obtenu le score prédéfini exigé.

Il s'agit des soumissionnaires suivants :

1. **Qualité Consulting ;**
2. **ESA Service Commercial ;**
3. **MTA.**

L'évaluation des propositions va se faire sur la base des critères suivants :

Critères	Notes
Expérience du soumissionnaire dans l'exécution de missions similaires	40 points
Qualification des experts (formation, expérience)	30 points
Méthodologie	20 points
Conformité de la proposition aux exigences du dossier	10 points
Total	100 points

Les offres ont été vérifiées verticalement et horizontalement ainsi qu'il y a de la concordance entre les prix unitaires du bordereau des prix et de l'offre globale.

Aucune erreur n'a été constatée.

Conclusion :

Sur la base de l'évaluation des propositions, la Commission d'Evaluation a jugé la proposition de **Qualité Consulting** appartenant au groupe A qualifié techniquement et présentant l'offre la moins disante d'un montant d'**Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille (1 499 000 MRU) Ouguiya TTC**, est couverte par l'enveloppe alloué, elle propose par conséquent l'attribution du marché susmentionné.

Le classement des offres financière est contenu dans le Fiche de séance d'ouverture de propositions financières de consultants qualifiés.

Ce procès-verbal est une proposition d'avis d'attribution provisoire et sera affiché au siège de **L'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM)**.

Un délai de recours de trois (3) jours ouvrables est observé par l'Autorité Contractante.

Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire précitée devient définitive.

Les résultats de cette évaluation techniques sont contenus dans les tableaux 2 et 3 en annexe.

Fait le 06/07/2026 et ont signé

Le président de la Commission ad hoc

Mohamed Mohamed Lemine El Houssein

Membres :

- M. Cheikhna EMINE ;
- M. Souleimane Mohamed MBARECK ;
- M. Mohamed El Mokhtar Dahmada ;
- O.Mme Kandji Mody TRAORE, Secrétaire de séance.

